



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Paris Persan-Beaumont

Question écrite n° 9937

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur les difficultés rencontrées par les usagers de la ligne SNCF Paris Nord-Persan-Beaumont. Depuis de nombreuses semaines, en effet, de graves perturbations provoquent des retards journaliers qui se situent entre la demi-heure et l'heure. Cela est très préjudiciable à la vie professionnelle (perte de salaire, perte d'un emploi, retard aux examens ou concours). De nombreux usagers se plaignent que certains employeurs refusent d'embaucher des personnes qui utilisent cette ligne. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin que les perturbations restent dans les limites de celles annoncées par la direction de la SNCF, c'est-à-dire dix minutes environ en raison des travaux entre Saint-Denis et Paris.

Texte de la réponse

La SNCF, consciente de la gravité de la situation, a été amenée à prendre des mesures d'urgence pour améliorer la régularité de la circulation des trains sur la ligne Paris-Valmondois-Persan-Beaumont. Elles consistent en un renforcement des équipes d'entretien et de contrôle des installations et du matériel ; les intervalles séparant leurs interventions ont été réduits pour les installations et les appareils les plus sollicités. Ces mesures devraient porter leurs fruits dans les mois à venir. La circulation des trains n'en continuera pas moins à être affectée par les travaux de construction de deux voies supplémentaires autorisant la dissociation des trafics à destination de Montsoult et de Valmondois. Ces travaux, qui seront achevés avant la fin de l'année 1994, amélioreront considérablement la qualité du service offert aux usagers de la banlieue Nord, en permettant de fluidifier le trafic et de réduire les repercussions d'un train sur tous les autres lors du moindre incident. D'ici là, la SNCF se voit confrontée à des problèmes difficiles à gérer, du fait de la limitation des installations disponibles, ce qui la conduit à supprimer un omnibus Ermont-Paris et à rendre omnibus les trains de Valmondois et de Pontoise. Malgré ces dispositions, le resserrement du goulot de Saint-Denis amplifie le moindre incident. Pour réduire les inconvénients liés à ces travaux, la SNCF met en place des trains à deux niveaux et s'efforce d'assurer une large information sur le chantier en cours par affiches, dépliants et annonces sonores. Par ailleurs, du personnel supplémentaire a été affecté aux gares de Saint-Leu-la-Forêt, Valmondois et Persan-Beaumont afin d'informer en temps réel les voyageurs sur la circulation des trains ; l'extension d'un réseau de téléinformation à quelques gares de la ligne est également envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Dray Julien](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9937

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 1994, page 100

Réponse publiée le : 11 avril 1994, page 1811